

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|--|----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation | contact@mupras.com |
| <input type="radio"/> Prise en charge | pec@mupras.com |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-545629

ND: 32 307

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

Actif

Pensionné(e)

Société :

Moustadrat

Autre

Nom & Prénom :

MOUSTADRAT Med

Date de naissance :

17/06/1967

Adresse :

Tél. : 0662 103290

Total des frais engagés : 1302 + 273 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

27/06/2010

Nom et prénom du malade :

Moustadrat Med

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 27/06/2010

Signature de l'adhérent(e) :

MOUSTADRAT Med

Le : 27/06/2010

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/06/2011	Acte de soins	Signature	INP : 0910265911	INP : 0910265911 Signature Date : 27/06/2011

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL OUWA Chteur : 05 55 80 53 45 05 55 80 53 45 05 55 80 53 45	27/06/2011	873.00

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
CHALAK Héj Nasra 05 55 80 53 45 05 55 80 53 45			

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
				</

CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU

Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology



98 Angle Rue Kadi lass et Rue Abou Salt Andaloussi

[Prés de la commune urbaine du Maârif] Casablanca

Tél. : 05 22253600 - Fax : 05 22253601

Mobile : 0661321866

Facture :

- Date : 27 - 06 - 2005

- Nom : Monsieur

- Prénom : Mohamed

- Consultation + ECG : 300

- Echographie Cardiaque : 100

- Echographie Vasculaire :

- Holter Tensionnel :

- Holter Rythmique :

- Autres :

Total : 1300



Professeur Ahmed BENNIS

Professeur de Cardiologie

Ancien Chef de Service de Cardiologie du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Ancien Président de la Société Marocaine de Cardiologie

Fellow of The European Society of Cardiology

Fellow of The American College of Cardiology

Casablanca le :

CASA , Le 27/06/2020

M. MOHAMED MOUSTADRAF

1) DIPREZAR Comprime pellicule à 50 mg/12,5 mg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

2) CHRONODINE 240 LP

1 le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

PHARMACIE AL QUARD
S. CHALAK Haj Nassar
Docteur CHALAK Haj Nassar
55 Av. Oued Sembat - El Oufia
Tél / Fax : 05 22 25 36 00
ICE : 001541468000057

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiaques et vasculaires
98, Rue KADI IASS - CASABLANCA
Tél. : 05 22 25 36 00

CRONODINE® 240 LP

diltiazem

LOT : 18333
PER : 07-2021
PPU : 165,00 DH

CRONODINE® 240 LP
30 Gélules



6 118001 220014

CRONODINE® 240 LP

diltiazem

LOT : 19056
PER : 02-2022
PPU : 165,00 DH

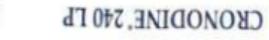
6 118001 220014

CRONODINE® 240 LP

diltiazem

LOT : 19185
PER : 08/2022
PPU : 165,00 DH

30 Gélules



6 118001 220014

ملغ 12,5 ملغ 50

دريزار®

لوم. و تيازيد

سا
ضا

PPV: 126DH00

PER: 10/22

LOT: I2369

PPV 126DH00

PER 05/22

LOT I1233



6 118 000 04 1658

ملغ 12,5 ملغ



b

لوزارتة

قرصا
مغلفا

30

طريق الفم



126DH00
PPV 01/25
LOT 9266

DIPREZAR®
Losartan 50 mg +
Hydrochlorothiazide 12,5 mg
30 comprimés pelliculés

6 118 000 04 1658



Pr. BENNIS AHMED
Cardiologie
98 ANGLE RUE KADI LASS ET BRUE
ABOU
SALT ANDALOUSSI
CASA

Tel.:0522253600
Mobile:0661321866
Fax:0522253601
Email:bennis_cardio@yahoo.fr

00 0 00124 8



CASA, le 27/06/2020

Echographie cardiaque

Echographie faite le 27/06/2020 - Opérateur :

MOUSTADRAF MOHAMED

Taille : **183 cm** Poids : **128 kg**

Destinataire :

Indications : bilan d'HTA

Résultats

Fc	Ao	OG	Dtd	Dts	Inc	EpS	EpP	FRD	FEtm	IMM	PAPs	Pod
72 Nb/mn	33 mm	41 mm	53 mm	31 mm		12 mm	11 mm	30 %	55 %			

Rythme : sinusal

Aorte : normale, aorte initiale non dilatée

Valve aortique : sigmoïdes aortiques normales , surface de la valve aortique : 1 cm²

Ventricule gauche : fonction systolique globalement normale

Valve mitrale : normale , surface de la valve mitrale : 4 cm²

Oreillette gauche : non dilatée

Coeur droit : non dilaté

Péricarde : libre

Commentaire : VG non dilaté avec cinéétique VG conservé.

FEVG 55% en 2DBiplan.

Pression de remplissage VG non élevé.

Aorte initiale non dilaté.

Strain Vg global longitudinal conservé.

GLPS AV: -21.5%.

Pas de valvulopathie significative.

Pas de signe d'HTAP.

Pas d'épanchement pericardique.

Fonction Vd conservé.

Pressions pulmonaire et volemei non elevé.

Pas de stenose carotide significative.

Conclusion :

FEVG 55%. PRVG non elevé.

Appareil : Mise en service le

Pr. BENNIS AHMED

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialisé des maladies cardiaques et pulmonaires
98, Rue KAOUI - CASABLANCA - MAROC
Tél. 0524 22 33 30